

# REVUE DE PRESSE R.L. DE MARS 2017

## Ogy- Montoy-Flanville : un cabinet médical rue du Château

02/03/2017

***Le terrain situé 7, rue du Château a été cédé à l'euro symbolique. Un cabinet de kinésithérapie y sera construit, qui accueillera aussi trois autres professionnels de santé.***

Le maire, Eric Gulino, a ouvert la réunion du conseil municipal en rendant hommage à Louis Dalbin, conseiller municipal depuis 2001, récemment décédé.

• Transfert de la compétence PLU. — La loi prévoit le transfert automatique de la compétence PLU (Plan local d'urbanisme) aux communautés de communes. Toutefois, après discussion, les élus s'opposent à ce transfert au profit du Haut-Chemin – Pays de Pange.

• Déclaration de travaux. — Le maire demande au conseil municipal d'instaurer le permis de démolir pour tout ou partie d'une construction située sur le territoire de la commune. Après discussion, les élus instituent le permis de démolir pour toute opération sur l'ensemble du territoire de la nouvelle commune. Ils décident aussi de soumettre les travaux d'édification des clôtures et les travaux de ravalement des façades au régime de la déclaration préalable, sur le même territoire.

• Vente d'un terrain rue du Château. — Après avoir étudié la proposition de la SCI de la rue du Château, représenté par Danaé Guerquin, le conseil municipal décide de céder, pour l'euro symbolique, le terrain situé 7, rue du Château, d'environ un are. Ce terrain est destiné à la construction d'un cabinet de kinésithérapie, qui accueillera également trois professionnels de santé. L'investissement de la construction est supporté par Danaé Guerquin.

• Acquisition de terrains. — Afin de procéder à la réalisation d'un sentier pédestre au village, le conseil municipal décide d'acheter des parcelles d'environ 160 ares, appartenant aux conjoints Pidancet, pour 28 800 €.

• Lotissement communal Le Mai Joli. — Après discussion, les élus décident d'attribuer le marché à l'entreprise Lingenheld, pour le lot voirie, pour 105 911 € HT ; à l'entreprise Vigilec, pour le lot réseaux secs et gaz, pour 75 455 € HT ; à l'entreprise Jean-Lefèbvre, pour le lot réseaux humides, assainissement-AEP, pour 124 733 € HT.

• Travaux de voirie. — Après avoir pris connaissance du rapport d'Anne-Marie Marx, maire délégué d'Ogy, concernant la maîtrise d'œuvre et le relevé topographique rue Villaupré, à Ogy, le conseil municipal désigne le cabinet LVRD pour la mission de maîtrise d'œuvre et fixe la rémunération à 3 400 € HT.

Le devis de la société Geodatis est accepté pour un montant de 1 640 € HT ; il concerne l'établissement d'un plan topographique.

Anne-Marie Marx fait part aux élus de l'avenant établi par l'entreprise Colas, concernant des travaux supplémentaires rue Principale à Ogy, suite à l'enfouissement des réseaux secs. Cet avenant s'élève à 25 325 € HT, ce qui porte l'ensemble des travaux à 166 805 HT. L'avenant est accepté par le conseil municipal.

• Demande de subvention DETR. — Les élus sollicitent une subvention de l'État à travers le dispositif de dotation d'équipement des territoires ruraux, concernant des travaux dans les écoles, l'extension de la salle communale et des travaux à la salle des fêtes d'Ogy.

À suivre...

## Ogy-Montoy-Flanville : assainissement du Mai Joli : compétence communale

03/03/2017

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont délibéré sur les points suivants (lire également notre édition d'hier).

### Acquisition de matériel

Le conseil décide de commander du matériel pour le service technique de la commune. Il accepte le devis de l'entreprise Hennequin pour l'achat d'un motoculteur (2 700 € HT) et d'une débroussailleuse à roue (1 260 € HT).

### Maison médicale : bail commercial

Les élus approuvent la signature d'un bail avec Candice Jaquinet, nouvelle orthophoniste, pour la location d'un local à la maison médicale. Le loyer mensuel sera de 107,44 €, plus une provision pour charges de 50 €.

### Le lotissement Le Mai Joli : assainissement

La commune nouvelle sollicite la communauté de communes du Haut Chemin-Pays de Pange pour obtenir la compétence assainissement, afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage et la réalisation des travaux. Les participations financières aux raccordements à l'égout seront versées par les pétitionnaires à l'interco. Le conseil accepte le transfert de la compétence.

## LE RENDEZ-VOUS OGY : Vide-dressing ce dimanche

16/03/2017



L'association Ogy Bouge hommes-femmes printemps-été organise un vide-dressing ce dimanche 19 mars, de 9 h 30 à 17 h, à la salle des fêtes d'Ogy.

Les visiteurs pourront renouveler leur garde-robe à moindres frais.

### Les Menileux au cabaret

18/03/2017

Créés en 1978, les Ménileux sont un groupe de musique rock celtique. Basé à Marbache près de Nancy, le groupe est composé de sept musiciens. En plus de leurs compositions, leur répertoire comporte des reprises de chansons traditionnelles françaises, irlandaises et italiennes. Ils chantent la Lorraine parce qu'ils sont Lorrains. Ils chantent la Bretagne, l'Irlande et l'Amérique parce qu'ils aiment le monde et la vie.

Les musiciens et chanteurs se produiront à la salle communale de Montoy-Flanville, le vendredi 31 mars, à 20 h 30. L'entrée est à 10 € pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans.

*Les places étant limitées, il est préférable de réserver au 03 87 76 74 10 ou par mail à [comitedesfetes.mf@sfr.fr](mailto:comitedesfetes.mf@sfr.fr)*

## **LA LISTE EST CLOSE : Présidentielles en Pays messin : votre maire a-t-il parrainé un candidat ?**

***Sur les 150 communes de notre zone d'édition, seuls 34 maires ont accordé leur parrainage à un candidat à l'élection présidentielle. Le Conseil constitutionnel en a publié la liste exhaustive hier.***

19/03/2017

Quels enseignements tirer de cette campagne de parrainage 2017 ?

- **À GAUCHE ?** – Si l'on s'en tient au strict décompte des parrainages des 34 maires, la gauche recueille 19 signatures (8 Macron, 5 Arthaud, 5 Hamon, 1 Mélenchon). Mais Macron séduit aussi chez les divers droite. Et parrainer n'est pas voter. Autrement, Lutte Ouvrière ferait des scores bien plus élevés, et Marine Le Pen bien plus faibles.

- **BLEU MARINE ?** – Vague Bleu Marine ou non, même dans des secteurs où le Front national récolte plus de 40 % des voix, les maires ne signent pas pour la présidente du FN. La peur de subir des réflexions, de devoir se justifier... Dans notre édition, le seul cas est celui du maire de Vatimont.

- **LA PRIME AUX PETITS** – Nicolas Dupont-Aignan, Nathalie Arthaud, Jacques Cheminade, Alexandre Jardin, Stéphane Guyot, Jean Lasalle et François Asselineau récoltent seize signatures à eux six. Soit presque la moitié. C'est dire si les petits maires sont les « sauveurs » des petits candidats.

- **PLOUF** – Deux parrainages tombent à l'eau, faute d'être suivis par 499 autres : celui de Marilyne Wébert à Pouilly pour Stéphane Guyot et celui de Jean Stamm à Solgne pour Alexandre Jardin.

- **RÉTICENCE** – C'est l'enseignement de fond. Seuls 34 maires ont parrainé un ou une candidat(e) à l'élection suprême, sur 150. À peine plus d'un sur cinq ! C'est dire le sentiment général, entre retrait volontaire et ressentiment.

- **FIDÈLES** – Chez les députés, sénateurs et conseillers départementaux, en revanche, le réflexe de parti joue à fond. Les élus LR soutiennent Fillon, les élus PS Hamon. Seuls Jean-Louis Masson, DVD, soutient Dupont-Aignan et Patrick Abate (PCF) Philippe Poutou...

Qui parraine qui ?

Voici la liste des parrainages des élus de notre secteur validés par le Conseil constitutionnel, hier, sur les coups de 11 h 30.

### **Conseillers départementaux**

Lionel Fournier : Benoît Hamon.  
Nathalie Colin-Oesterle : François Fillon.  
Patricia Sallusti : Benoît Hamon.  
Sébastien Koenig : Benoît Hamon.  
François Jean : François Fillon.  
Danièle Jager-Weber : François Fillon.

### **Conseillers régionaux**

Jean-Pierre Masseret : Emmanuel Macron.  
Laurence Burg : Marine Le Pen.  
Thierry Gourlot : Marine Le Pen.  
Françoise Grolet : Marine Le Pen.  
Khalifé Khalifé : François Fillon.  
Marie-Louise Kuntz : François Fillon.

Jean-Pierre Liouville : Benoit Hamon.  
Patrick Thil : François Fillon  
Marie Tribout : François Fillon.

## **Maires**

Arry : Jacques Cheminade pour Arthur Minello.  
Augny : Jean Lassalle pour François Henrion.  
Buchy : François Asselineau pour Christian Klein.  
Burtoncourt : Emmanuel Macron pour André Houpert.  
Chailly-lès-Ennery : Nathalie Arthaud pour Gilbert Turck.  
Cheminot : François Fillon pour François Henot.  
Les Etangs : Nicolas Dupont-Aignan pour Yves Legendre.  
Gandrange : Benoît Hamon pour Henri Octave.  
Gorze : Jean-Luc Mélenchon pour Frédéric Levée.  
Han-sur-Nied : Benoît Hamon pour Jean-Luc Ferry.  
Juville : Emmanuel Macron pour Hervé Blasselle.  
Maizeroy : Jacques Cheminade pour Jean-François Liedelinger.  
Marly : François Fillon pour Thierry Hory.  
Metz : Benoît Hamon pour Dominique Gros.  
Moyeuvre-Grande : Benoît Hamon pour René Drouin.  
Nouilly : François Fillon pour Jean-Louis Michelot.  
Novéant-sur-Moselle : Nathalie Arthaud pour Patrick Messein.  
Ogy-Montoy-Flanville : Emmanuel Macron pour Éric Gulino.  
Plesnois : Jacques Cheminade pour Marcel Jacques.  
Pommérieux : Nicolas Dupont-Aignan pour Raphaël Elin.  
Pouilly : Stéphane Guyot pour Marilynne Webert.  
Rezonville : Nathalie Arthaud pour Marielle Payen.  
Saint-Epvre : Emmanuel Macron pour Jean-Pierre Léonard.  
Sanry-sur-Nied : Nathalie Arthaud pour Dominique Bir.  
Scy-Chazelles: Emmanuel Macron pour Frédéric Navrot.  
Silly-en-Saulnois: Nicolas Dupont-Aignan pour Jean Renaut.  
Solgne : Alexandre Jardin pour Jean Stamm.  
Tragny : Nathalie Arthaud pour Patrice Gerardin.  
Vatimont : Marine Le Pen pour André Bouvard.  
Vantoux : Emmanuel Macron pour Bertrand Brigaudeau.  
Verny : Benoit Hamon pour Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine.  
Vigy : Emmanuel Macron pour Nicolas Le Bozec.  
Voimhaut : Emmanuel Macron pour Jean-Marie Opitz.  
Vulmont : Jacques Cheminade pour Patrice Thiebaud.

## **Députés**

Aurélie Filippetti : Benoît Hamon.  
Denis Jacquat : François Fillon.  
Michel Liebgott : Benoît Hamon.  
Marie-Jo Zimmermann : François Fillon.

## **Sénateurs**

François Grosdidier : François Fillon.  
Patrick Abate : Philippe Poutou.  
Jean-Louis Masson : Nicolas Dupont-Aignan.

**Technologie silly-sur-nied : le compte à rebours du très haut débit est lancé**

Une première réunion de travail a eu lieu à Silly-sur-Nied pour lancer les études pour le déploiement de la fibre sur la commune. Les élus ont échangé avec les représentants du groupement d'entreprises retenues par le conseil départemental pour réaliser les travaux. Le point a été fait sur les réseaux et gaines pour ramener la fibre devant chaque propriété. La fibre prendra le même chemin que le réseau téléphonique. Des techniciens vont sillonner les rues du village pour repérer les points de raccordement et les éventuelles difficultés. « Ces personnes sont facilement repérables avec leurs ordinateurs suspendus autour du cou. Aucun d'entre eux ne peut prétendre entrer dans une propriété privée », rappelle l'un des techniciens. Après ces études, les travaux se dérouleront de septembre à décembre dans les sept communes desservies par le nœud de raccordement optique (NRO), à l'entrée de Silly-sur-Nied : Coincy, Retonfey, Ogy-Montoy-Flanville, Marsilly, Maizery-Colligny, Courcelles-Chaussy et Silly-sur-Nied. Ce NRO sera raccordé à la boucle départementale d'internet à très haut débit. Après un gel commercial de trois mois, les fournisseurs d'accès solliciteront les particuliers pour proposer leurs offres, à partir d'avril 2018. Ce sont eux qui tireront le câble jusqu'à l'intérieur de la maison. Le maire, Serge Wolljung, invite les habitants administrés à ne pas se précipiter sur les offres que les opérateurs téléphoniques pourraient proposer d'ici là. « Contracter de nouveaux engagements sur le moyen terme, avant la commercialisation de la fibre au printemps 2018, lierait les clients ainsi fidélisés avec des offres dépassées et les obligerait à acheter un second abonnement pour bénéficier de la fibre et d'internet », explique-t-il.

## **INTERCOMMUNALITÉ HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE**

### **Une belle unanimité**

***Les délégués de la nouvelle communauté de communes Haut Chemin-Pays de Pange ont fait montre d'une belle solidarité en approuvant à l'unanimité tous les comptes administratifs des intercommunalités antérieures.***

29/03/2017



Le conseil a décidé de confier à la société Collectal le marché de fournitures de bacs et de pièces détachées pour la collecte des déchets ménagers, d'un montant de 166 000 € TTC.

Photo archives RL/Marc WIRTZ

Michel Herencia, maire de Coincy, n'était pas peu fier d'accueillir ses homologues délégués communautaires dans sa salle communale en pleins travaux de mise en accessibilité et d'avoir pu leur faire découvrir sa commune.

### **Travail d'équipe**

Les débats ont été présidés par Roland Chloup, qui a observé d'un œil amusé la répartition des élus autour des tables disposées en U : les délégués de l'ancien Haut-Chemin sur un côté, les élus de l'ancien Pays de Pange sur les deux autres, mais il ne fallait y voir là que la force de l'habitude. En effet, au moment des délibérations et des votes, c'est une belle unanimité qui a prévalu.

## Côté finances

Une unanimité pour approuver les comptes administratifs des deux anciennes collectivités, Pays de Pange et Haut-Chemin. Il n'y avait pas moins de neuf comptes à examiner : budget principal, prestations de services, budgets ordures ménagères et assainissement et budget des zones d'activités (Montoy-Flanville, Courcelles-Chaussy et Avancy). Concernant le budget principal, le compte administratif du Pays de Pange présente un excédent de fonctionnement de 1 057 000 €, celui du Haut-Chemin de 295 000 €, reportés au budget 2017. Le budget ordures ménagères du Pays de Pange présente un excédent de fonctionnement de 572 000 €, celui du Haut-Chemin un déficit de 140 000 €, mais il manque un trimestre de facturation pour expliquer ce décalage. Le compte administratif assainissement présente un déficit de fonctionnement de 32 000 €. Cette compétence est sans doute celle qui interpelle le plus les élus. Éric Gulino, maire de Ogy-Montoy-Flanville et vice-président en charge de l'assainissement, a indiqué que la commission ad hoc qui se réunira en avril aura notamment pour tâche de hiérarchiser et prioriser le programme d'investissements.

La présentation des budgets consacrés aux zones d'activités a permis au président de préciser les surfaces encore disponibles à la commercialisation et les implantations en cours sur les différents sites.

## Mais aussi...

Roland Chloup a présenté le premier numéro du bulletin « Vies communes », symbole de la nouvelle intercommunalité qui fonctionne déjà à plein régime. En cours : la réalisation d'un guide touristique.

Joël Simon, maire de Servigny-lès-Sainte-Barbe et premier vice-président de la CCHCPP, a fait part de l'engagement de travaux dans les immeubles de la collectivité : l'accessibilité du bâtiment accueillant le relais assistantes maternelles ( Ram ) de Pange et divers aménagements (garages, bureaux, salle de réunion) au siège de la communauté de communes.

Joël Simon a poursuivi par une présentation des premières décisions prises en matière de mutualisation des services : appel d'offres pour le balayage de la voirie, la fourrière animale, prochainement pour l'achat des fournitures administratives et du sel de déneigement.

La prochaine réunion  
du conseil communautaire est fixée au 13 avril.

Les délégués de la nouvelle communauté de communes Haut Chemin-

Pays de Pange ont fait montre d'une belle solidarité en approuvant à l'unanimité tous les comptes administratifs des intercommunalités antérieures.

Fabrice Muller, maire de Courcelles-sur-Nied et président de la commission tourisme, a indiqué que la prochaine Promenade des Délices aura lieu le 5 juin sur les sentiers de randonnée de la communauté de communes. Cette marche gourmande est organisée en partenariat avec l'association Le Cœur à l'ouvrage, pour financer l'acquisition d'un vélo électrique et de lunettes, dispositifs permettant d'accueillir des fauteuils roulants sur une patinoire. Il a indiqué que la réflexion est engagée pour créer de nouveaux itinéraires de promenades et de randonnées (secteur Retonfey-Montoy-Flanville) et d'assurer la connexion entre les réseaux des deux anciennes intercommunalités.

La question  
de Montoy

31/03/2017



le truc en plus du Grand cycliste d'Ogy-

*Photo HD* Photo Anthony PICORÉ

La sixième édition de l'ex-course de la Comogyre sera le support du championnat de Moselle. Non attribués l'an dernier, les maillots distinctifs seront décernés en première et deuxième catégories. Les postulants sont à chercher à Thionville, Sarreguemines, Hettange-Grande, ainsi qu'à Amnéville, représenté par Laurent Bagnard et Michel Feltin. En incluant les engagés alsaciens et des pays frontaliers, c'est un peloton d'une centaine d'unités qui s'élancera dimanche (14 h 30) de la commune nouvelle pour sept tours d'un circuit de 18 km. Le parcours traversera Noisseville et Coincy, mais contournera Retonfey.